



NON à LA FERME-USINE DES MILLE VACHES !!



Le 28 mai 2014, la Confédération paysanne a réalisé une action de démontage de la laiterie de la ferme-usine des 1000 vaches dans la Somme. Action sans violence ni destruction de biens. Suite à celle-ci, ils seront neuf, dont Thierry Bonnamour, co-porte-parole de la Confédération paysanne de Savoie, le 1^{er} juillet 2014, devant le tribunal d'Amiens. Neuf à comparaître pour refus de prélèvement ADN, dégradation en réunion et incitation à la dégradation en réunion. Ils risquent de la prison et jusqu'à 375 000 euros d'amende. Tout cela pour un tag géant et quelques boulons dévissés. Face au danger imminent que représente l'usine des 1000 vaches pour l'avenir des paysans, et face à la passivité des pouvoirs publics, la Confédération paysanne a pris ses responsabilités. Nos actions sont légitimes. Nous ne pouvons laisser Michel Ramery, entrepreneur du BTP, mener à bien son projet qui ouvrira la porte à une industrialisation débridée de l'agriculture. Nous assumons collectivement nos actes. Nous assumerons collectivement ce procès. Ce 1^{er} juillet 2014, des rassemblements se tiendront dans toute la France.

**La Confédération paysanne de Savoie appelle
à une mobilisation massive
de toutes les forces politiques, syndicales et associatives
défendant « d'autres mondes possibles »,
le 1^{er} juillet 2014, de 12h00 à 14h00
devant la préfecture de Savoie pour :**

• **Demander l'arrêt immédiat et définitif de ce projet de ferme-usine des 1000 vaches.**

Pour la Confédération paysanne, la cohabitation entre l'agriculture paysanne et l'agriculture industrielle est impossible : l'une est prédatrice de l'autre. La Confédération paysanne se bat pour défendre une agriculture créatrice d'emploi, de dynamique des territoires, respectueuse de son environnement et de la souveraineté alimentaire, contraire au projet de ferme-usine des 1000 vaches, symbole de l'agriculture industrielle : déconnectée du sol et de la terre, productiviste avec des conséquences désastreuses pour l'environnement, très peu créatrice d'emplois et gérée non pas par un paysan, mais un entrepreneur du BTP. C'est pourquoi, depuis septembre, nous avons pris nos responsabilités pour stopper la ferme-usine des 1000 vaches. Nous, paysans, avons toute légitimité à agir puisque c'est de notre existence même qu'il s'agit. De notre existence, et du rôle que nous tenons dans la société. Il est de notre responsabilité de nous battre pour le maintien de paysans nombreux sur le territoire.

• **Réaffirmer que la répression anti-syndicale ne peut pas être une réponse au désarroi des paysans confrontés à la violence des projets agro-industriels.**

En effet, les charges retenues contre les neuf militants de la Confédération paysanne nous semblent disproportionnées. La qualification de « vol et recel aggravés » apparaissent peu adaptés dans la mesure où les pièces de la machine à traite qui ont été démontées — sans dégradations et dans le calme — devaient être immédiatement amenées au Ministère de l'Agriculture.

